Un peu d'attention...

→ Quelques conseils et règles à suivre :

- Ne perturbez pas la tranquillité des animaux
- · Refermez les barrières et clôtures derrière vous
- Tenez en laisse vos animaux de compagnie
- · Ne sortez pas des sentiers balisés
- Ne faites pas de feu de camp en pleine nature
- · Ne laissez aucun détritus derrière vous
- · Ne cueillez pas de fleurs
- Prévoyez une tenue et des chaussures adéquates !
- Emportez une bouteille d'eau et un chapeau!
- → Ce territoire est utilisé par un ensemble d'usagers. Il se peut que vous croisiez des chasseurs en période de chasse.



→ LA BROUETTE À BOUC

Dans les fermes isolées, comme celle des Mottes à Chasnais, les paysans plaçaient des bidons de lait dans une charrette attelée à un bouc. Ils menaient leur drôle d'attelage à la rencontre du laitier qui se déplacait, lui, en charrette à cheval.

Recette

Les Grillées de Mogettes



- → Préparation : 10 minutes
- → Cuisson des Mogettes (haricots blancs) : Ih30
- Plongez les Mogettes de Vendée dans 3 fois leur volume d'eau froide non salée (50g/personne).
- · Laissez cuire doucement et rajoutez de l'eau si besoin, jusqu'à cuisson complète des Mogettes. Comptez environ 1h30. Ne salez qu'en fin de

cuisson afin de conserver le moelleux des Mogettes.

- Pendant ce temps, coupez votre pain de campagne en tranches épaisses et faites-les griller au grille-pain, au four ou, selon la tradition vendéenne, devant un feu de cheminée.
- Une fois grillées, frottez l'ail sur les tartines et recouvrez-les de beurre salé. Etalez par dessus les Mogettes tièdes et régalez-vous !

Plat typiquement Vendéen à partager en famille ou entre amis, à l'apéritif ou accompagné de quelques feuilles de salades et de jambon de campagne pour un dîner convivial au coin du feu!







Situation géographique



Plus de renseignements..

OFFICES DE TOURISME DU PAYS NÉ DE LA MER

 L'AIGUILLON-SUR-MER... www.laiguillonsurmer-tourisme.fr / contact@laiguillonsurmer-tourisme.fr

• LA FAUTE-SUR-MER02 51 56 45 19 www.tourisme-lafautesurmer.fr / contact@tourisme-lafautesurmer.fr

• LA TRANCHE-SUR-MER.... .02 51 30 33 96

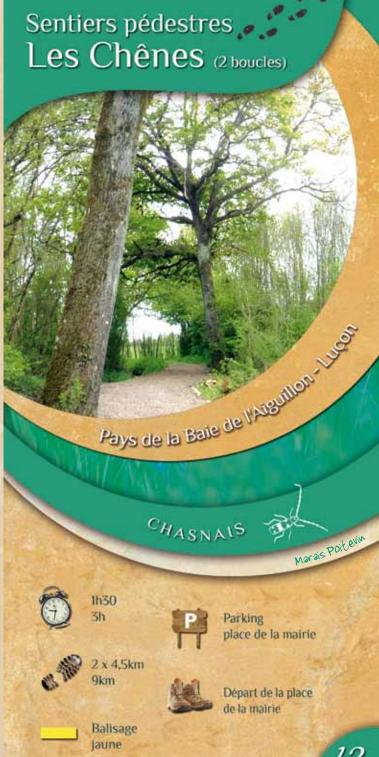
www.latranchesurmer-tourisme.fr / contact@latranchesurmer-tourisme.fr .. 02 51 56 36 52

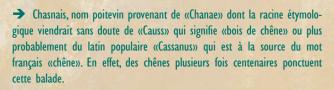
www.tourisme-lucon.com / officetourisme.lucon@orange.fr

 ST-MICHEL-EN-L'HERM...... www.paysnedelamer-tourisme.fr / contact@paysnedelamer-tourisme.fr

POINT I DU PAYS NÉ DE LA MER

 ST-DENIS-DU-PAYRÉ... ..02 51 28 41 10 poledesespacesnaturels@gmail.com





- Chênes → Vous rencontrerez de nombreux chênes sur ce sentier rappelant l'origine du nom du village de Chasnais.
- 2 Le routin «Guérin» → Dérivé de route, le «routin» est un petit sentier sinueux formé par le passage répété des animaux et des hommes dans les bois.
- S Le Loriot d'Europe → La parure du mâle, d'un jaune d'or éclatant, lui confère une allure exotique. Mais farouche et mobile, il est difficile à observer dissimulé dans les feuillages hauts des grands arbres. Son sifflement flûté est puissant et mélodieux.
- 4 Les quarante boisselées → «Une boisselée» est une unité de mesure de surface. Il fallait 6 boisselées pour faire I hectare. A la récolte, il était courant d'entendre les fermiers parler de «7 sacs de blé à la boisselée».
- ⑤ Paysage vallonné → Passant du marais à la plaine, d'anciennes îles, comme les villages de La Bretonnière ou La Claye, émergent du paysage. Une ancienne presqu'île s'avance même jusqu'à Saint-Denis-du-Payré. Un acte de 1463, sous le règne de Louis XIV, signale un important trafic portuaire et révèle ainsi que Chasnais accueillait à cette époque, de nombreux navires de commerce.
- © Le Château des Voureuils → Datant des 17-18e s., voire des 15-16e s. pour ses parties les plus anciennes, cette propriété privée est difficilement visible au bout de son allée boisée. Ce vaste logis se compose d'un long corps (sur 2 niveaux) flanqué, de part et d'autre, de 2 tours rondes aux toitures d'ardoise défendues par une couronne de brétèches (fortifications) qui lui donnent un aspect médiéval. 2 pavillons carrés d'entrée terminent les extrémités des ailes, dites «en retour d'équerre» (à angle droit).
- ¿'aérodrome → Venant de Neufchâtel en Suisse, le premier avion à s'être posé sur ce qui deviendra l'aérodrome de Chasnais, appartenait à Paul Crétégny, propriétaire du Château des Voureuils. L'industriel, qui pilotait un Cessna en ce 8 avril 1968, «devait descendre extrêmement satisfait de ce premier atterrissage à moins de 300 mètres de sa résidence.»
- 3 La gare → L'ancienne gare de Chasnais qui se trouvait autrefois sur la ligne de chemin de fer Luçon/Les Sables d'Olonne est en train de se refaire une beauté, la commune souhaitant, un jour prochain, lui redonner vie!
- La charrière du Pas Mottou → Dans le marais, de nombreux chemins creux empruntés autrefois par les charrettes sont appelés «charrières». Surélevés, ils permettent de rejoindre les prairies du marais mouillé.

